



## Le mot du Proviseur



Madame, Monsieur, Chers Parents,

Ce numéro du Bulletin d'Information aux Parents de la rentrée 2010-2011 porte la marque de changements dont nous aurons le souci de vous tenir informés : changements architecturaux avec le chantier du bâtiment scientifique puis la requalification de la partie lycée de PMF, changements pédagogiques avec la réforme du lycée et l'évaluation de compétences au DNB 2011.

Cet outil d'information témoigne de la volonté qu'a la nouvelle direction, comme l'avait la précédente, d'entretenir et développer les liens avec les familles.

Nous aurons bientôt à travailler ensemble pour l'élaboration d'un nouveau Projet d'Établissement. L'engagement de tous, parents, élèves et personnels, sera nécessaire pour esquisser ce que nous entendons faire de notre établissement.

Très cordialement, **Bernard LEMASLE.**

### NOUVEAUTES PEDAGOGIQUES AU COLLEGE A LA RENTREE 2010

Elles sont au nombre de deux et portent essentiellement sur le niveau 3<sup>ème</sup>, mais pas uniquement.

**L'Histoire des Arts** : après une année 2009 transitoire à l'issue de laquelle les élèves de 3<sup>ème</sup> pouvaient, s'ils le désiraient, subir une évaluation sous la forme d'un oral dont seuls étaient pris en compte les points au dessus de la moyenne, cet enseignement pluridisciplinaire est désormais obligatoirement évalué à partir de la session 2011 du Diplôme National du Brevet. Tous les élèves passeront en fin d'année scolaire une épreuve orale de 15 minutes qui sera affectée d'un coefficient 2 : ils seront évalués sur un programme précis issu de concertations menées au sein des équipes.

Afin de préparer cette épreuve, les élèves sont d'ores et déjà invités à archiver les différents documents étudiés dans un porte-vues qui servira de trame lors de l'évaluation finale. Cet enseignement est par ailleurs au programme des autres niveaux du collège (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>) et il y est dispensé selon les mêmes modalités (concertation des équipes par niveau et interdisciplinarité).

**Socle commun de connaissances et de compétences - Livret personnel de compétences** : c'est la deuxième grande nouveauté de cette année 2010-2011. La validation du DNB passera désormais également par la validation du socle commun (palier 3) : tout au long de l'année scolaire, les enseignants continueront certes à procéder à des évaluations chiffrées (indispensables au calcul des moyennes entrant dans le contrôle en cours de formation), mais ils valideront en **équipes** les sept compétences présentes dans le socle commun et renseigneront le livret personnel de compétences de chaque élève au fur et à mesure des évaluations proposées (et ce dès la classe de 4<sup>ème</sup>). Le Bil (Brevet Informatique Internet) ainsi que le niveau A2 dans une langue vivante restent d'actualité, mais ils sont désormais intégrés dans le socle commun.

Sont donc prises en compte pour l'attribution du DNB :

- \* La maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences scolaires
- \* La note obtenue à l'oral d'histoire des arts
- \* Les notes obtenues à l'examen du brevet
- \* Les notes de contrôle continu obtenues en cours de formation
- \* La note de vie scolaire

**J.M. MAIGRE, Proviseur adjoint**

### SUIVI DE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT

Vous êtes désormais nombreux à connaître et utiliser la possibilité que nous vous offrons d'effectuer un suivi de la scolarité de votre enfant. En vous connectant à notre serveur, vous pouvez connaître l'emploi du temps actualisé de votre enfant, suivre ses absences et consulter son bulletin trimestriel dès lors que nous avons procédé à l'envoi postal. Deux nouveautés importantes cette année :

\* Les notes obtenues aux devoirs et saisies par les enseignants sont consultables par les familles.

\* Au collège (mais aussi en partie au lycée), le cahier de textes est lui aussi entré dans l'ère numérique, ce qui vous permet de savoir quels ont été les chapitres abordés en classe et quels sont les devoirs à faire.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à demander votre identifiant et votre mot de passe au CPE dont dépend votre enfant.

### LA RÉFORME DU LYCÉE

C'est une des grandes nouveautés pédagogiques : la mise en œuvre de la réforme du lycée a changé en profondeur la configuration des enseignements en classe de seconde. Outre la modification de certains horaires et des programmes correspondants, on peut retenir les points suivants :

\* Les élèves de 2<sup>nde</sup> bénéficient désormais de 2 heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. Ces séances dont l'organisation autorise une grande souplesse (effectifs, composition et évolution des groupes, etc.) couvrent 4 grands champs d'application : méthodologie, projet d'orientation, soutien pour les élèves en difficulté, approfondissement pour ceux qui désirent aller plus loin.

\* Les enseignements de détermination ont été supprimés au profit des enseignements d'exploration. D'une durée hebdomadaire de 1h30, ils permettent aux élèves d'explorer un champ nouveau sous un angle qui met en avant l'acquisition de compétences dans des -

domaines très différents : économie, sciences, littérature, histoire, arts. Ces enseignements d'exploration ont pour vocation d'aider l'élève à préparer son orientation mais ils ne seront pas utilisés, en conseil de classe notamment, pour déterminer cette orientation.

\* En langue vivante, nous ne parlons plus de LV1 ou de LV2. Les élèves sont répartis en groupes de progression dans lesquels sont prises en compte les différentes situations langagières visées par les apprentissages. Chaque langue bénéficie d'un horaire de 3 heures hebdomadaires.

L'an prochain, le dispositif s'étendra à la classe de première, avec une mise en œuvre spécifique. Vous serez bien sûr tenus informés des évolutions.

**M.ATTIAS, Proviseur Adjoint**

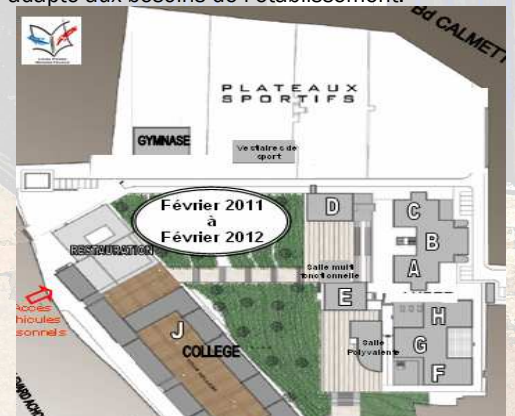
### CONSTRUCTION DES BATIMENTS SCIENTIFIQUES

Initialement prévu pour la fin de l'année civile 2010, le chantier de construction du pôle scientifique ne commencera à se réaliser qu'à compter du mois de février 2011 pour une livraison prévue une année plus tard, soit en février 2012.

Le retard s'explique par un ensemble de facteurs qui ont tenu au fait que l'obtention du permis de construire a été un peu plus longue que prévu, mais aussi et surtout à notre volonté de travailler dans le détail le contenu du projet, afin d'obtenir une bonne qualité d'exécution au final de la part de l'entreprise générale qui aura à assurer la réalisation du bâtiment.

Les professeurs coordonnateurs des disciplines de SVT et de Physique-Chimie ont largement contribué à la définition du projet, jusque dans l'orientation du mobilier qui sera installé dans les salles ou espaces de travail.

La prise de possession des locaux se fera donc en cours de l'année civile 2012, à l'occasion d'une des périodes de congé scolaire de l'année scolaire 2011/2012 et ce de manière à libérer les espaces actuellement occupés par les disciplines scientifiques pour une restructuration permettant un nouvel usage adapté aux besoins de l'établissement.



**B.LEMASLE, Proviseur**

**C.CHAPON, Agent Comptable**

**LES RÉSULTATS AUX EXAMENS (SESSION JUIN 2010)**

**Diplôme National du Brevet** : 82,98% en 2008, 86% en 2009, 84,95% en 2010 dont 22 mentions Très bien, 65

Mentions Bien, 83 mentions Assez bien.

Une nouvelle épreuve facultative a été intégrée à la session 2010 du DNB : l'histoire des arts. De nombreux élèves de notre établissement ont souhaité se présenter à cette épreuve qui a permis à une grande majorité d'entre eux de gagner quelques points. Le DNB évolue, de précieuses informations sur la session 2011 figurent dans l'article « Nouveautés pédagogiques au collège à la rentrée 2010 ».

**EAB : ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE**

SERIE	NB CAND	2008	NB CAND	2009	2010
L	8	13,13	18	14,5	11,14
ES	57	11,05	52	10,71	11,30
MOY.GEN.	65	11,31	70	11,69	11,27

**EAB : MATHS INFO**

SERIE	NB CAND	2008	NB CAND	2009	NB CAND	2010
L	8	13	18	13,78	14	11,21

**EAB : FRANCAIS**

SERIE		NB CAND	2008	NB CAND	2009	NB CAND	2010
L	ECRIT	8	11,5	18	9,61	18	10,07
	ORAL	8	12	18	11,33	18	11,29
ES	ECRIT	57	9,12	52	10,92	52	9,77
	ORAL	57	11,98	52	11,04	52	10,82
S	ECRIT	120	10,97	131	11,76	131	9,80
	ORAL	120	12,6	131	12,98	131	11,99
MOY. GEN.	ECRIT	185	10,43	201	11,35	201	9,81
	ORAL	185	12,39	201	12,33	201	11,55

**BILAN DES CONSEILS DE CLASSE 2009/2010**

Après réunion des commissions d'appel, les taux de passage dans la classe supérieure s'élèvent à :

**Juin 2009 :**

Fin 6<sup>e</sup> : 91,7 %, Fin 4<sup>e</sup> : 91 %, Fin 3<sup>e</sup> : 91%,

Fin 2<sup>nd</sup>e : 90,4 %, 12 en L, 68 en ES, 120 en S, 26 en STG.

**Juin 2010 :**

Fin 6<sup>e</sup> : 93 %, Fin 4<sup>e</sup> : 91,5 %, Fin 3<sup>e</sup> : 93,1 %

Fin 2<sup>nd</sup>e : 90,8 %, 15 en L, 59 en ES, 150 en S, 10 en STG.

**LES BOURSES D'EXCELLENCE**

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (A.E.F.E.) attribue un maximum de 5 ans aux meilleurs élèves étrangers des lycées français de l'étranger des bourses dites d'excellence. Elles sont accordées pour des poursuites d'études en France, en CPGE ou autres grandes écoles, sur dossier et après obtention d'une mention Bien ou Très Bien.

Des élèves de PMF sont régulièrement retenus (4 en 2007, 4 en 2008, 5 en 2009).

En 2010, PMF a proposé 10 candidats. 4 ont été retenus et 3 d'entre eux poursuivent actuellement leurs études en France.

Bravo à Fadhel AYED, Ghassen BCHIR et Skander ZARROUK.

**BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS**

**Baccalauréat** : 91,5 % de réussite; 69,2 % des élèves admis obtiennent une mention, ce qui est toujours un excellent score . Tous les candidats d'OIB ont réussi, dont 95% avec mention. Sur les 22 candidats OIB , 10 ont obtenu la mention très bien. Le taux de réussite global est en hausse de 2,5% par rapport à 2009.

Série	candidats	Admis		Mentions			
		Nb	%	TB	B	AB	Passable
L	18	18	100	1	2	8	5
ES	60	57	95	4	10	19	15
S	135	120	89	20	38	33	24

**EAB: T.P.E**

	NB CAND.	2008	NB CAND.	2009
Toutes sections confondues	185	11,31	201	13,44

**POURSUITE D'ÉTUDES**

Certaines tendances que nous avons pu constater au cours des précédentes années se sont légèrement infléchies. Ainsi, nos élèves titulaires du baccalauréat sont un peu moins nombreux à poursuivre leurs études en France (48 %) . Le pourcentage d'élèves qui restent en Tunisie est lui aussi en légère baisse (33,5 %), les autres se répartissant entre l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Est (19%).

Les domaines d'études choisis sont en général conformes à la filière du baccalauréat avec une attirance très forte pour le commerce (L, ES, S), le droit (L) et les études médicales (S).

Trop peu de nos élèves (moins de 11%) choisissent d'intégrer une CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) malgré un potentiel avéré.

**M. ATTIAS**

**Année scolaire 2010-2011****LES EFFECTIFS**

**Au collège** on comptait le 13 Novembre 2010, 1041 élèves répartis en 35 classes, soit une moyenne de 29,7 élèves par classe.

**Au lycée**, 724 élèves pour 26 classes, soit 27,9 élèves en moyenne.

Au total, Pierre Mendès France compte 1765 élèves pour 61 classes en 2010.

**LES HORAIRES**

Pour nous adapter aux nouvelles conditions de fonctionnement liées à l'ouverture du nouveau collège en septembre 2009, nous avons modifié le découpage horaire de la journée. Les horaires sont certes assez difficiles à mémoriser, mais ils sont reportés dans le carnet de correspondance de votre enfant que nous vous invitons à consulter régulièrement.

**CALENDRIER**

Le calendrier de l'année scolaire figure lui aussi dans le carnet de correspondance de votre enfant.

Quelques points de repère :

\* vacances d'hiver : du 19.12.10 au 02.01.11

\* vacances de mi-second trimestre : du 13.02.11 au 23.02.11

\* vacances de printemps : du 17.04.11 au 01.05.11

Attention : les élèves auront cours l'après-midi du mercredi 26.01.11 .

**ORIENTATION DES ÉLÈVES**

L'orientation prend une part importante dans notre Projet d'Établissement.

Les prochains temps forts sont :

\* Semaine de l'orientation du 03 au 08.01.11

Avec le concours de 4 conseillers d'orientation de l'Académie De Versailles.

Au menu : conférences sur les filières d'études, entretiens individuels, formation pour les enseignants et réunions d'information pour les parents, sur la poursuite d'études en France notamment.

Soyez attentifs au programme qui vous sera communiqué courant décembre.

\* Journée d'information sur la poursuite d'études post-bac organisée le 08.01.11 par l'établissement.

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur (essentiellement français et tunisiens) présenteront leurs cursus, les modalités d'intégration, etc. Les élèves de Terminale recevront une information plus complète à ce sujet dans le courant du mois de décembre.

\* Nous recevons également un proviseur (peut-être deux) d'un grand lycée français qui abordera les questions liées aux CPGE : intégration, pertinence des choix, stratégie, etc.

**M. ATTIAS**

**BULLETIN D'INFORMATION AUX PARENTS****LES RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS**

Comme chaque année, nous organisons pour chaque niveau de classe une rencontre parents-professeurs qui vous permet de vous entretenir avec plusieurs enseignants de l'équipe pédagogique de la classe de votre enfant. Conçus pour permettre un échange rapide (la durée d'une entrevue ne peut excéder 10 minutes), ils peuvent être l'occasion de prendre date pour des entretiens plus approfondis si nécessaire. Vous êtes invités à prendre connaissance de l'information que vous remettra votre enfant (ou qu'il vous a déjà remise) à ce sujet et à solliciter les rendez-vous avec les enseignants de votre choix.

**CALENDRIER**

6<sup>e</sup> : mardi 14 décembre 2010

4<sup>e</sup>: jeudi 16 décembre 2010

2<sup>e</sup>: mardi 4 janvier 2011

3<sup>e</sup>: jeudi 13 janvier 2011

5<sup>e</sup>: vendredi 7 janvier 2011

1<sup>e</sup>: lundi 17 janvier 2011

Tale: jeudi 20 janvier 2011

**Les élèves élus au CVL pour l'année 2010-2011**

Pour cette nouvelle année scolaire 2010/2011, le conseil de la vie lycéenne (CVL) compte 10 nouveaux membres. En tant que vice-président du CVL, je m'associe aux nouveaux élus pour remercier les élèves du collège et du lycée qui nous ont apporté leur suffrage.

Nous aurons ainsi la responsabilité d'animer le CVL et de proposer d'éventuels projets en vue d'améliorer le cadre scolaire et éducatif. Notre tâche consistera en premier lieu, et comme chaque année, à l'organisation de la fête de la musique et du bal de fin d'année. Mais d'autres projets plus pédagogiques seront étudiés comme par exemple la mise en place de groupes de tutorat pour les élèves en difficulté ou connaissant un quelconque problème d'adaptation. Nous contribuerons à la réflexion pour un meilleur équipement des salles de travail. Dans un autre cadre, nous nous intéresserons au confort des élèves et essaierons de rendre le lycée plus animé, attractif et chaleureux surtout en dehors des heures de cours et ceci par l'intermédiaire de la mise en place de clubs artistiques, culturels et même sportifs.

Nous espérons sincèrement parvenir à la réalisation de ces projets et souhaitons de tout cœur rendre à cet établissement tout le bien qu'il nous a transmis. **H. Jarraya, vice président du CVL**

**Membres du CVL**

AGREBI Med-elyes TS3

BARSAOUI Fahmi TS2

BEN CHEIKH Asma TES 2

BEN HALIMA Malek TS4

BLEL Sophie 3° 7

FOL VANDENBROUCK Cassandra 2° 2

GAMOUDI Mehdi TS1

KHOUDJA Selim TS4

NABOULTANE Mohamed-Ali TES2

Vice-président :

**Vice président : JARRAYA Habib TS**

## L'aide à la scolarité au bénéfice des enfants français

résidant avec leur famille à l'étranger repose désormais sur deux dispositifs :

- celui des **bourses scolaires sous conditions de ressources**
- et celui de la **prise en charge** ouvert aux élèves scolarisés en classe de seconde, de première et de terminale.



scolarité,  
demi pension,  
droits d'examens,  
bourse transport  
et entretien

**BOURSES SCOLAIRES**



scolarité  
uniquement

**PRISE EN CHARGE**

Années scolaires

**Les dossiers de demande**  
de **prise en charge** ou de **bourses scolaires**  
sont à retirer auprès des **secrétariats pédagogiques**  
des **écoles, du collège et du lycée avant la fin du**  
**mois de janvier** qui précède la rentrée scolaire  
**génératrice de droits** (seuls les nouveaux résidents à la rentrée  
de septembre pourront retirer un dossier en début d'année scolaire).

immatriculés, ou en instance d'immatriculation, au

Ministère des Hauts de  
**scolarité des lycéens français**

### VOS INTERLOCUTEURS

**Proviseur** : M. LEMASLE

**Secrétariat** : Mme ESSAAFI - Mme ASSELINEAU

**Proviseur Adjoint (Lycée)** : M. ATTIAS

**Secrétariat** : Mme RAÏS

**Proviseur Adjoint (Collège)** : M. MAIGRE

**Secrétaire** : Mme LOUSSAIEF

**Information - Orientation** : Mme DJERAI - M. MANGANI

**Agent comptable** : M. CHAPON

**Gestionnaire** : Mme FONTES

**Secrétariat** : Mme BENIAHIA

**Conseillers principaux d'éducation** :

Mme VOUGE (1<sup>er</sup> cycle) -

M. MEISTERMANN (2<sup>nd</sup> cycle)

**Infirmier** : Mme JMII - Mme HABIB

**Documentation** : Mme BEN RHOUMA - Mme BILLARDON  
- Mme JANZERI - Mme MATHIEU



**Association des Parents d'Elèves du Lycée PMF**

Bureau 2010/2011 :

**Président** : Sami LARGUECHE

**Vice Présidentes** : Fatma MERAI et Faïza OUNIS

**Trésorière** : Monia ESSID

**Trésorière Adjointe** : Catherine ABDMOULAH

**Secrétaire Générale** : Samia BOULARES

**Secrétaire Adjointe** : Nadia DEBACHE

**Assesseurs** : Elyes MALOUCHE - Nadia BEN AMOR - Anissa LAJIMI - Mélika ZARROUK - Leïla DOGHRI

La section PMF propose une assurance scolaire de 5 DT par enfant à ses adhérents (l'adhésion est de 10 DT par famille).

L'APE est au service des parents et des élèves et pour cela tient les permanences suivantes :

- ◆ lundi de 12h à 13h
- ◆ mercredi de 10h à 12h
- ◆ samedi de 09h à 12h

**Mail** : [apelyceepmf@yahoo.fr](mailto:apelyceepmf@yahoo.fr)

**Tél** : 24 885 827